

Commune de Villers-en-Cauchies

BULLETIN MUNICIPAL

Printemps

2017



SOMMAIRE**N° de page :**

1. LE MOT DU MAIRE	3
2. VIE MUNICIPALE.....	4
2.1 Personnel communal - départ à la retraite	4
2.2 Réunions de Conseil (2 ^{ème} semestre 2016).....	4
2.3 Médiathèque municipale.....	5
2.4 Calendrier des festivités et manifestations 2017.....	6
3. VIE ASSOCIATIVE	7
3.1 Musique municipale.....	7
3.2 « Villers en fête ».....	8
3.3 Vélo santé	8
3.4 Multisport Club Sportif Villersois	9
3.5 Villers dynamic.....	9
4. TRAVAUX ET OPERATIONS DIVERSES.....	10
4.1 Résorption de friches	10
4.2 Rénovation de la rue de Verdun.....	10
4.3 Opération de plantations et d'élagage.....	11
4.4 Remise en état de l'église	11
4.5 Réhabilitation du château d'eau.....	11
5. INFORMATIONS DIVERSES	12
5.1 Plan Local d'Urbanisme	12
5.2 Bureau de poste.....	12
5.3 Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire	13
5.4 Délivrance des Cartes Nationales d'Identité	13
5.5 Eoliennes.....	14
5.6 Élections présidentielles et législatives.....	14
5.7 Conciliateur de justice.....	14
5.8 Santé publique - grippe aviaire	15
5.9 Devoir de mémoire.....	15
5.10 Dépôts d'ordures sauvages.....	16
5.11 Gestion des poubelles.....	16
5.12 Jeu des mille euros.....	16
5.13 Relevé de conclusion - conseil d'école 2 - Villers en cauchies.....	17
6. ÉTAT CIVIL 2016	21

1. LE MOT DU MAIRE



Tous les 7 ans de 1965 à 2002, puis tous les 5 ans depuis 2002, les élections présidentielles (et corollairement les élections législatives) constituent, dans un contexte démocratique, un grand rendez-vous des citoyens avec l'univers de la politique.

Depuis l'instauration de la seconde République, les campagnes électorales ont souvent suscité intérêt et passion.

Mais ce temps semble révolu.

L'enlisement dans la crise et la multiplication des scandales politico-financiers, qui entachent la vie politique nationale depuis de nombreuses années, contribuent à faire évoluer les comportements électoraux.

Aujourd'hui, beaucoup de Français se demandent «pour qui voter ?» et parfois même s'il faut voter.

Très perceptible, ce malaise est particulièrement préoccupant au moment même où notre pays est confronté à de sérieux problèmes et doit se réformer pour sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve.

Si je n'ai pas de consignes de vote à donner, tout du moins puis-je, au nom de la Municipalité, vous inviter à venir faire votre devoir de citoyen dans les prochaines semaines.

Parce que tant de sang a été versé pour acquérir le droit de vote (qui est, par ailleurs, une conquête récente pour les Femmes : 1945), parce que, dans certains pays, les droits civiques sont ouvertement bafoués, parce qu'il y va de la pérennité de notre démocratie,

N'hésitez pas à vous rendre aux urnes !

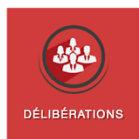
Pascal DUEZ

2. VIE MUNICIPALE

2.1 Personnel communal - départ à la retraite

Depuis le 1^{er} novembre 2016, le responsable du service technique, M. Richard DELSARTE, a fait valoir ses droits à la retraite. Entré en fonction en 1989, c'est durant 27 années qu'il a œuvré consciencieusement, de jour comme de nuit, au service de la commune et de ses habitants. Pendant de plusieurs années déjà, il a formé son collègue, M. Yannick LACOUR, qui le remplace désormais à ce poste de responsabilités et doit assurer de nombreuses missions d'intérêt général avec une équipe plus restreinte.

2.2 Réunions de Conseil (2^{ème} semestre 2016)



L'intégralité des délibérations et décisions du Conseil Municipal est affichée en mairie à la fin de la semaine qui suit sa réunion et pour une durée de deux semaines. Le résumé ci-joint fait état des décisions principales.

Conseil Municipal du 22 juillet 2016

- Le bureau d'étude « Cités & paysage » a cessé brutalement son activité sans avoir terminé sa mission. Après la consultation de trois sociétés par le biais d'une procédure adaptée, le Conseil Municipal décide de confier au bureau d'études Urbycom, la reprise et la finalisation du Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- Une demande de subvention ADVB (Aide Départemental aux Villages et Bourgs), à hauteur de 40%, est sollicitée auprès du Conseil Départemental du Nord pour la mise aux normes « accessibilité » de certains ERP (Etablissements Recevant du Public) communaux (Accueil périscolaire, école Marie Curie, salle des fêtes).
- Une autre demande de subvention ADVB est sollicitée afin d'effectuer l'installation de la vidéo protection sur différents sites communaux (espace sportif, médiathèque municipale, salle des fêtes et salle de réception).
- La société IGIENAIR est missionnée pour procéder à la mise en propreté des réseaux d'extraction de buées grasses en cuisine (salle des fêtes, salle de réception et restaurant périscolaire).

Conseil Municipal du 19 octobre 2016

- Attribution d'un bon d'achat aux agents contractuels à l'occasion des fêtes de fin d'année.
- Attribution d'une indemnité de conseil annuelle à M^{me} Véronique GROCKOWIAK, Percepteur (trésorerie d'Avesnes-les-Aubert).
- Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société Partner Système pour la location et la maintenance de deux photocopieurs (marque XEROX) destinés à l'école et à la mairie.
- Reconduction des vacances de neige à CHAMPANGES/BERNEIX (74) réservées aux enfants de Villers scolarisés en CM2. Séjour prévu en février 2017.
- Participation financière de la commune aux travaux d'électrification et d'enfouissement des lignes Haute Tension réalisés sous couvert du Syndicat Intercommunal De l'Energie du Cambrésis (SIDEK) dans le cadre de la rénovation de la rue de Verdun. Montant à verser à ERDF : 44 840,02 € HT (53 808,02 € TTC).
- Validation de la demande d'adhésion de 15 communes au Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) « Murs mitoyens » : Anneux, Bantigny, Villers-Guislain, Cagnoncles, Pailencourt, Boursies, Moeuvres, Saint-Hilaire-Lez Cambrai, Clary, Estourmel, Caullery, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Montrécourt, Séranvillers-Forenville et Thun l'Evêque. Intégration à compter du 1^{er} janvier 2017.

Conseil Municipal du 5 décembre 2016

- Suite à un appel d'offres dans le cadre d'une procédure adaptée et réception de cinq offres analysées par le bureau d'étude IRH, la réfection du château d'eau communal est confiée à une entreprise spécialisée, BALESTRA.
- En raison du départ en retraite de l'agent communal faisant fonction de fontainier, le Conseil Municipal décide de confier la mission de gestion et d'entretien des installations du réseau d'eau potable à la société VEOLIA.
- Adoption du RPQS 2015 (préparé par le cabinet IRH) pour satisfaire à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales qui prévoit qu'un rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable ou de l'assainissement doit être présenté à l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année n+1. Ce rapport annuel est un document réglementaire qui doit permettre l'information du public, la bonne gestion du service en exploitant les indicateurs de performances et, depuis 2009, l'alimentation d'un observatoire national de l'eau et de l'assainissement grâce à la saisie de ces indicateurs sur le site www.services.eaufrance.fr.
- Mise en place d'une assurance statutaire au profit d'agents communaux titulaires.

Conseil Municipal du 26 décembre 2016

- Pour maintenir une activité postale dans le village, le Conseil Municipal décide la création d'une agence postale communale, au plus tard au 1^{er} janvier 2018.
- Après mise en concurrence, la maintenance du parc communal des extincteurs a été confiée, pour une durée de trois ans, à la société PRO INCENDIE (Cambrai).

2.3 Médiathèque municipale

Le 6 décembre dernier, une cérémonie d'officialisation de l'intégration de la médiathèque de Villers-en-Cauchies dans le réseau de lecture publique autour de la médiathèque d'Iwuy.

Le réseau, constitué des médiathèques et bibliothèques des communes d'Iwuy, Rieux, Naves, Thun Saint Martin et Estrun permettra à leurs habitants de fréquenter indifféremment les différents lieux de prêt qui, grâce à des catalogues variés, des animations spécifiques et des horaires d'ouverture différents de satisfaire au mieux les attentes de chacun. L'intégration au réseau nécessite l'informatisation de la gestion des documents et à ce jour, les bénévoles sont en cours de formation afin d'apprendre à réaliser cette tâche.

Régulièrement, des habitants de la commune font don de livres dont ils souhaitent se défaire. Ces dons sont toujours les bienvenus.

Toutefois, il n'est pas possible d'accepter tous les ouvrages qui sont offerts. Sont donc refusés les documents ci-après :

- Les encyclopédies et ouvrages de référence qu'internet a rendus obsolètes.
- Les livres scolaires.
- Les dictionnaires.
- Les ouvrages techniques anciens.
- Les recueils de révision d'examen.

Ainsi que les documents abimés, jaunis, salis et datant de plus de 10 ans qui ne peuvent plus faire l'objet de prêts.

Seuls les documents anciens ayant une valeur historique pour la commune seront bien évidemment acceptés et mis en valeur au sein de la médiathèque.

Les Responsables.

2.4 Calendrier des festivités et manifestations 2017



Fêtes / manifestations	Dates	Horaires
Vœux du Maire	7 janvier	10h30 - 12h30
Salon de Peintures	1 ^{er} - 5 février	10h00 - 20h00
Jeu des 1 000 euros (France Inter)	Jeudi 9 mars	18h30 - 20h00
▪ Loto	Samedi 11 mars	17h00 - 22h00
Repas des Aînés	Dimanche 26 mars	12h00 - 19h00
Parcours du cœur	Dimanche 2 avril	9h15 - 12h00
Concert de printemps	Dimanche 9 avril	16h00 - 17h30
Salon des arts et des loisirs créatifs	Samedi 22 avril Dimanche 23 avril	14h00-18h00 10h00 - 18h00
Fête du travail	Lundi 1 ^{er} mai	A partir de 9h45
Commémoration de l'armistice de 1945	Lundi 8 mai	9h00 - 11h00
Fête des Mères	Samedi 27 mai	10h30 - 12h00
Hommage aux Anciens Combattants d'A.F.N.	Mercredi 21 juin	19h00 - 20h00
Fête des écoles	Samedi 24 juin	14h00 - 18h00
Fête Nationale	Vendredi 14 juillet	14h00 - 18h00
▪ 1 ^{ère} Ducasse - vide grenier	Samedi 29 juillet	14h00 - 20h00
1 ^{ère} Ducasse - concert	Dimanche 30 juillet	16h00 - 18h00
Thé dansant (Aînés)	Mercredi 13 septembre	15h00 - 18h00
2 ^{ème} Ducasse Brocante & Exposition voitures anciennes	Dimanche 1 ^{er} octobre	8h00 - 18h00
2 ^{ème} Ducasse - concert	Lundi 2 octobre	19h00 - 20h30
Commémoration de l'armistice de 1918	Samedi 11 novembre	A partir de 9h15
▪ Téléthon - repas caritatif	Samedi 25 novembre	A partir de 19h00
Sainte Cécile - messe avec l'harmonie municipale	Samedi 9 décembre	18h00 - 19h30
▪ Marché de Noël (déplacement extérieur)	Samedi 16 décembre	Non fixés à ce jour
▪ Repas de la Saint-Sylvestre	Dimanche 31 décembre	19h00 - 4h00

- Manifestations organisées par « Villers en fête » en coopération avec la Municipalité.

Depuis 1975, le **PARCOURS DU COEUR** est un rendez-vous incontournable à l'échelle nationale et la plus grande opération de prévention-santé, en France. Cette campagne de prévention nationale est essentielle car elle permet de sensibiliser le public qui témoigne d'un intérêt croissant pour les questions de santé et notamment les maladies cardiovasculaires. Son déploiement tant dans les villages, que les villes ou grandes agglomérations démultiplie son impact d'année en année.

Le DIMANCHE 2 AVRIL 2017, la Municipalité va, à nouveau, s'associer à cette manifestation, en proposant aux Villersois(es) plusieurs parcours de marche. A cette occasion sera INAUGURE UN CHEMIN DE RANDONNEE VALIDEE PAR LE CONSEIL DEPARTEMENTAL. RENDEZ-VOUS à 9H15 dans la COUR DE LA MAIRIE.

3. VIE ASSOCIATIVE

3.1 Musique municipale

Harmonie Municipale de Villers-en-Cauchies



1 – L'école de Musique

Depuis de nombreuses années, l'école de musique fonctionne grâce à la mobilisation de musiciens bénévoles de l'harmonie. Des cours de solfège et d'instruments sont dispensés le mercredi après-midi et le samedi matin.

Actuellement, l'école de musique est composée de 8 enfants, âgés entre 8 et 14 ans. Sur les huit élèves, cinq pratiquent un ou deux instruments : clarinette, flûte traversière, saxophone, xylophone et petites percussions. L'objectif de l'école de musique est de transmettre le plaisir de jouer et de partager des moments musicaux autour d'événements tels que les concerts, les défilés et la découverte de la musique classique. Les élèves sont conviés à défiler auprès des musiciens avertis et de venir écouter et participer aux concerts. En décembre dernier, quelques élèves accompagnés de leurs professeurs de musique ont été écoutés Les fous du Sax au Colisée de Roubaix.

2 – Concert du 9 avril 2017

À l'occasion des 95 ans de l'Harmonie municipale, nous organisons un Grand concert le dimanche 9 avril 2017 dédié au compositeur néerlandais Jacob de Haan. Pour ce faire, cette prestation musicale regroupera les harmonies de Saulzoir, d'Iwuy et de Bermerain-Saint Martin, qui représentera environ 100 musiciens.

Une exposition photo relatant les 95 ans de l'harmonie sera réalisée. Si dans vos armoires, vous avez des photos de l'harmonie merci de les transmettre en mairie à destination de l'harmonie.

De plus, dans le cadre de la journée mondiale de l'autisme, ce concert sera propice à la sensibilisation à l'autisme avec la participation de l'association RESEAU BULLE. L'argent récolté au travers de la vente de programmes et de boissons sera au profit de l'association Réseau Bulle.



Samedi 13 décembre la messe de Sainte Cécile fut célébrée par l'abbé Périaux assisté de l'abbé Demailly en présence d'une nombreuse assistance au sein de laquelle on notait la présence de Monsieur Pascal Duez, Maire, et son conseil municipal. L'harmonie placée dans le chœur a interprété cinq morceaux sous la

baguette d'Alain Méresse et Stéphanie Lemaire pour finir par un magnifique "Jingle Bell" de circonstance à quelques jours de Noël. Comme le veut la tradition cette soirée se termina par le repas dit "de Sainte Cécile"

3 – Manifestations musicales 2017

Dimanche 9 avril 2017 : Grand Concert de Printemps dédié aux 95 ans de l'harmonie avec la participation des harmonies de Saulzoir, d'Iwuy et de Bermerain-Saint Martin

Lundi 1er mai 2017 : Défilé du 1er mai à 9h30

Lundi 8 mai 2017 : Défilé du 8 mai à 9h15

Dimanche 18 juin 2017 : Fête de la Musique à 11h

Mercredi 21 juin 2017 : Commémoration des anciens combattants de la guerre d'Algérie

Vendredi 14 juillet 2017 : Fête nationale défilé à 14h devant la mairie

Dimanche 30 juillet 2017 : Concert de Ducasse à 18h

Dimanche 1er octobre 2017 : Prestation musicale durant la brocante à 11h

Lundi 2 octobre 2017 : concert d'automne à 19h15

Samedi 11 novembre 2017 : Défilé à 9h15

Samedi 9 décembre 2017 : Messe de Ste Cécile à 18h à l'église

Article rédigé par Stéphanie Lemaire,
Secrétaire et co-directrice de l'harmonie Municipale,
Directrice de l'école de musique

Le Président

3.2 « Villers en fête »

Cette année encore, les bénévoles de l'association « Villers en fête » se mobilisent pour participer, aux côtés de la Municipalité, à l'animation du village (voir le calendrier 2017 page 6). En 2016, leurs actions ont permis de récolter des fonds qui ont été mobilisés au profit de l'école : 2 459 €. Cet argent a été utilisé pour financer le transport au « Musverre » de Sars-poteries et le spectacle de Noël. Une participation de 50 €/enfant participant aux vacances de neige a également été accordée.

Par ailleurs, le samedi 24 Novembre 2016, un repas convivial a été organisé au profit du Téléthon et a permis de collecter 420 €. Grâce à la mobilisation du personnel enseignant et des élèves de l'Ecole Marie Curie 245 € de dons ont été récoltés. Ajoutés aux bénéfices réalisés par la soirée, cela nous a permis de faire un chèque de 665 € au profit de l'A.F.M.

La Présidente

3.3 Vélo santé

Vélo Santé de Villers en Cauchies,

Les beaux jours reviennent et il est temps pour les cyclotouristes de reprendre le vélo pour une nouvelle saison de mars à octobre sur les routes du Cambrésis et du valenciennois,

Premier rendez-vous à 8h30 à la mairie le 5 mars 2017 pour un aller-retour à Cattenières puis ensuite chaque dimanche matin suivant la disponibilité de chacun,

L'horaire et le but de la ballade sont affichés au panneau communal à la mairie,

La cotisation annuelle est de 15 euros couvrant chacun en cas de dommage à un tiers,

Venez équipés avec un vélo en bon état,

Évidemment, les effectifs baissant comme dans toutes les associations sportives, nous espérons quelques adhésions cette année afin qu'il y ait toujours de la vie dans notre village, alors n'hésitez pas, rejoignez-nous et on vous attend pour des moments sympas,

Nous remercions la municipalité pour l'aide apportée à la section depuis sa création en 1982,
et vive le vélo !!



3.4 Multisport Club Sportif Villersois

Chères Villersois, Chers Villersois,

Le CSV Multisport compte maintenant plus de 20 membres.

Pour l'instant, nous avons l'activité FUTSAL tous les Samedis de 17H à 19H.



Dès le printemps, de nouvelles activités vont se systématiser chaque semaine :

- le Tennis de Table – Plage horaire à définir
- Le VTT tous les dimanches Matin 8H – 10H
- La Pétanque : un terrain est en cours de finition près de la salle des Sports
- La Marche – Plage horaire à définir

Merci de me contacter par mail cnaleroy@orange.fr ou par tél 0649164975 pour les personnes intéressées par l'une de ces activités afin que nous puissions nous organiser au mieux.

Nous organisons le Samedi 1er Avril une Soirée Dansante « No Stress et Top Ambiance » animée par un super DJ Matt qui va mettre le feu au dancefloor villersois. Venez-vous amuser en toute convivialité et bonne humeur ... Les bénéfices dégagés serviront à financer de nouveaux équipements sportifs pour le club.

Je vous souhaite une excellente année 2017 et suis à votre disposition pour tous renseignements.

Christian LEROY
Président du CSV

"Donner, recevoir, partager : ces vertus fondamentales du sportif sont de toutes les modes, de toutes les époques. Elles sont le sport. "

3.5 Villers dynamic

VILLERS DYNAMIC

Est une association qui a été créé pour dynamiser le village de VILLERS EN CAUCHIES sur deux ans, nous avons organisé des journées pêche où les villersois et les habitants des environs sont venus à chaque fois plus nombreux.

Nous sommes allés à PARIS visiter le salon de l'agriculture où l'ambiance a été très conviviale.

Durant la brocante 2015, celle de 2016 ayant été annulé par Monsieur le Maire et les membres du conseil municipal, un stand de pêche et jeux a permis aux petits comme aux grands de se divertir.

Le marché de Noël 2016 a été un grand succès avec la première bourse aux jouets qui a permis à certains d'entre vous d'acheter à bas prix jeux d'intérieur et d'extérieur pour faire plaisir aux petits comme aux grands. Suite aux demandes de certaines personnes, nous nous sommes retrouvés aux Canotiers à Paillencourt pour faire quelques pas de danse après un bon repas et nous avons fini par des histoires de notre cher cafougnette et une bonne partie de plaisir lors de notre retour.

Cette année, nous envisageons d'autres sorties qui vous seront annoncées au fur et à mesure des activités prévues.

Nous espérons que vous participerez nombreux à tous les moments de détente que nous organiserons.

À bientôt

L'équipe de VILLERS DYNAMIC

4. TRAVAUX ET OPERATIONS DIVERSES

4.1 Résorption de friches



Avec l'aide de l'Établissement Public Foncier Nord-Pas-de-Calais (EPF), la Municipalité va également accentuer les efforts en termes de rénovation urbaine. Courant 2017, des travaux de démolition vont être engagés pour faire disparaître, après désamiantage, des bâtiments désaffectés et disgracieux situés en centre-village : une vieille maison sise au 1, rue de Saulzoir et l'ex-forge de la Louvière. A ce jour, le calendrier prévisionnel de l'opération n'a pas encore été communiqué par l'EPF.

Quand les terrains auront été mis à nu et dépollués, il appartiendra ensuite à la commune de se prononcer sur leur devenir.

4.2 Rénovation de la rue de Verdun



En octobre dernier, cette opération, largement subventionnée, s'est arrêtée non pas, comme l'a dit la rumeur, en raison d'un défaut de paiement de la part de la commune mais bien à cause de la défaillance de deux prestataires de service : FRANCE TELECOM et ERDF qui n'ont pas réalisé, en temps et en heure, les missions qui leur avaient été confiées, interdisant ainsi à l'entreprise DESCAMPS TP de finaliser ce chantier avant l'hiver.

Qu'on se rassure, l'objectif de la Municipalité est bien de terminer les travaux au printemps prochain, si la météo est clémente. Après l'implantation des nouveaux candélabres, se succéderont la destruction de la tour de transformateur électrique et la clôture du bassin de rétention des eaux pluviales, la pose du béton désactivé sur les trottoirs, la mise en place de la couche de roulement et des équipements de sécurité sur la RD 45. Au total, plus d'un million euros auront été dépensés pour obtenir un résultat, qui, nous l'espérons, sera à la hauteur de vos attentes.



4.3 Opération de plantations et d'élagage



La société « Eco-paysage » a procédé, pour des raisons de sécurité, à l'élagage de quelques arbres dans la rue de Cambrai et l'abattage d'un autre dans la cour de la Mairie.

Les élus continuent également à se préoccuper de l'environnement. Dans le secteur du « noir tahut », en périphérie du village, la Municipalité a complété, le samedi 14 janvier dernier, le boisement d'une parcelle communale par des essences variées (aulnes, chênes, charmes, noisetiers, prunelliers,...) et grâce au financement de l'association lilloise « POCHECO CANOPE » spécialisée dans la reforestation de notre région « LES HAUTS DE FRANCE ». Ce travail a été effectué par les agents communaux accompagnés de quelques élus, de M. Pascal LABY et de jeunes bénévoles suivis par ACTION (Avesnes-lez-Aubert).

4.4 Remise en état de l'église



nef.

Pendant la période hivernale, des travaux se sont poursuivis dans l'église communale. Peu coûteux, ils participent néanmoins au bon entretien du bâtiment. Des agents communaux ont ainsi effectué la remise en peinture d'une partie de la nef, la rénovation de quelques bancs, le remplacement à l'identique de carrelages en pierre bleue dans la chaufferie ainsi que le rejointoiement de quelques piliers de la

4.5 Réhabilitation du château d'eau

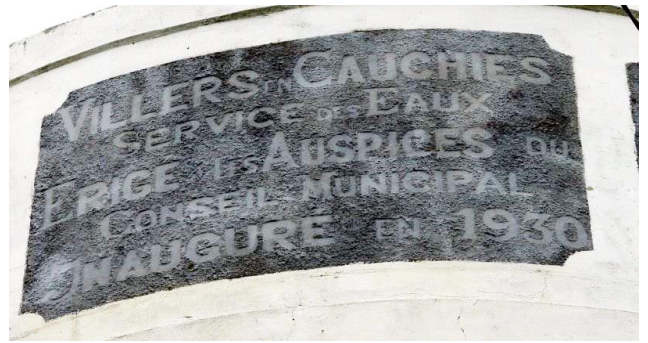


La modernisation du réseau de distribution d'eau potable va se poursuivre.

Des avancées notables ont été enregistrées, en 2013, dans le cadre de la rénovation des rues Gambetta et Zola, puis en 2016 au cours des travaux de réfection de la RD 45. Sous peu, le château d'eau fera l'objet d'une réhabilitation complète, à l'intérieur comme à l'extérieur, sous la surveillance d'un bureau d'études spécialisé et compétent, IRH.

Inauguré en 1930, cet équipement communal a subi les outrages du temps. Fortement endommagé, notamment par plusieurs mitraillages durant la seconde guerre mondiale, son état était devenu très inquiétant. En attestent d'ailleurs les blocs de béton qui se détachent régulièrement.

Dans ces conditions, il n'était plus possible de retarder davantage les travaux. A la suite d'un appel d'offres fructueux, la société BALESTRA a décroché le marché en association avec plusieurs entreprises sous-traitantes. Elle va procéder, dans les prochains mois, à la modernisation et à la sécurisation du château d'eau, permettant ainsi à la commune de renforcer sa défense incendie et de poursuivre, dans de bonnes conditions, l'approvisionnement de la population en eau potable. Il ne faudra pas moins de 251 000 € HT pour y parvenir, dont une partie non négligeable subventionnée par l'État au titre de la DETR et par l'agence de l'eau.



5. INFORMATIONS DIVERSES

5.1 Plan Local d'Urbanisme



- Refus de transfert de la compétence PLU à la CAC

La loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et à un urbanisme renoué (ALUR) rend obligatoire le transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme (PLU) aux communautés d'agglomération existant à la date de publication de la présente loi, ou bien celles créées ou issues d'une fusion après la date de publication de cette même loi.

Si dans les trois mois précédant le terme du délai de trois ans à compter de la publication de ladite loi, soit entre le 26 décembre 2016 et le 26 mars 2017, au moins 25 % des communes représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce transfert de compétences n'a pas lieu.

Dans ce contexte, la Municipalité a délibéré en fin d'année dernière (réunion de conseil municipal du 19/10/2016). Les élus ont décidé de ne pas transférer à la communauté d'Agglomération de Cambrai la compétence « Plan local d'urbanisme ».

- Choix d'un nouveau bureau d'études

Suite à la défection du bureau d'études « Cités et paysages », la Municipalité a recruté, après mise en concurrence, un nouveau prestataire pour relancer et finaliser le dossier PLU : le bureau d'études UrbYcom (réunion de conseil municipal du 22/07/2016).

Un nouveau comité de pilotage a été mis en place (réunion de conseil municipal du 27/09/2016). Il est constitué d'élus volontaires qui participent aux réunions de préparation du PLU : M. le Maire, M^{me} Murielle BONNET, M. Michel COURBET, M^{me} Marie-Françoise DELAVAL, M. Alain FOVEZ et M^{me} Réjane LEROY.

Des réunions de travail ont repris avec la participation des élus et de représentants des Personnes Publiques Associées (DDTM, chambre régionale d'agriculture, Département,...). Le PADD a été débattu à nouveau le vendredi 27 janvier 2017 et a été approuvé.

- Rappel : mise à disposition d'un registre de concertation du public

Depuis le 24 mars 2015, dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU), un registre de concertation (assorti du rapport de présentation), est mis à disposition du public en vue de recueillir d'éventuelles observations. Accessible en mairie aux heures de bureau.

5.2 Bureau de poste

La Municipalité va aussi préparer la reconversion du bureau de poste.

Ce n'est un secret pour personne que LA POSTE a quitté le giron de l'Etat en 2011 et se trouve désormais placée dans un environnement pleinement concurrentiel depuis la libéralisation totale du traitement et de la distribution du courrier postal. Dans ce contexte, elle se réorganise et est en train de fermer progressivement

les guichets les moins rentables principalement en zone rurale. Déjà impacté par la réduction des horaires d'ouverture, le nôtre était sur la sellette. La menace d'une fermeture se profilait d'autant plus que l'activité a baissé de 55 % depuis 3 ans.

La Municipalité ne pouvait se résoudre à la disparition des services postaux présents dans notre commune depuis 1976. Aussi, les élus ont-ils choisi, en décembre dernier, d'autoriser la création d'une agence postale communale, comme cela s'est déjà fait déjà un peu partout en France et notamment dans de nombreuses communes du Nord : en particulier à Saint-Aubert, Saulzoir, Inchy, ...

Cette agence ouvrira ses portes au public dans un an après la mise aux normes du bâtiment actuel et l'implantation d'un nouveau mobilier financées par LA POSTE. Son fonctionnement sera assuré par du personnel recruté par la commune. Là encore, pas d'inquiétude inutile, les services rendus à la population seront, à peu de choses près, les mêmes que ceux offerts aujourd'hui.

5.3 Rétablissement de l'autorisation de sortie du territoire

La loi du 03-06-2016 renforçant la lutte contre le crime organisé, le terrorisme et leur financement a rétabli l'autorisation de sortie de territoire pour les mineurs quittant le territoire national sans être accompagnés d'un titulaire de l'autorité parentale.

Ce dispositif qui concerne tous les déplacements de mineurs à l'étranger y compris ceux organisés dans le cadre d'accueils collectifs de mineurs, est effectif depuis le 15 janvier 2017.

L'autorisation de sortie de territoire prend la forme d'un formulaire CERFA disponible en ligne et accessible sur le site internet « service-public.fr » qui sera signé d'un seul titulaire de l'autorité parentale et accompagné d'une copie du titre d'identité du signataire.

Le mineur devra avoir l'original de ce document en sa possession pour être autorisé à quitter le territoire national.

Lors de vols avec escale entre l'hexagone et un territoire d'outremer, l'autorisation de sortie de territoire sera également nécessaire.

Il n'y aura pas de procédure d'enregistrement en mairie ou en préfecture.

5.4 Délivrance des Cartes Nationales d'Identité



A compter du mardi 14 mars 2017, les CNI seront désormais délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports biométriques.

A compter de cette date les usagers ne pourront plus déposer leur demande de CNI en version papier auprès de la Mairie de leur domicile, mais dans n'importe quelle autre mairie équipée d'un dispositif de recueil pour l'enregistrement.

Pour l'arrondissement de CAMBRAI, seules les Communes de CAMBRAI, CAUDRY et LE CATEAU-CAMBRÉSIS, sont équipées et vous devrez prendre rendez-vous auprès de ces Mairies, afin de déposer votre demande.

Vous aurez également la possibilité de déposer une pré-demande de Carte Nationale d'Identité, ou même de Passeport, en passant par internet, sur le site du Ministère de l'Intérieur : (predemande-cni.ants.gouv.fr).

5.5 Eoliennes

La Municipalité ne perd pas de vue la menace qui pèse sur notre village avec la multiplication des projets éoliens qui fleurissent un peu partout dans le Cambrésis, y compris à notre porte.

6 aérogénérateurs sont déjà implantés sur le territoire de Haussy. Avec l'accord de M. le Préfet de région, 11 vont bientôt surgir sur Avesnes-le-Sec et Iwuy. Saulzoir s'est également porté candidat pour en accueillir. Saint-Aubert travaille sur l'implantation de 5 éoliennes de 200 m de haut dont deux au pied de notre château d'eau et de quelques maisons de la rue de Verdun !!!

Face à l'Etat, au Département, aux EPCI qui encouragent et valident de telles opérations sous couvert d'écologie, notre commune se trouve bien seule pour clamer son mécontentement. Mais

la Municipalité fera entendre sa voix et vous invitera à faire entendre la vôtre pour dénoncer des projets et des réalisations qui portent préjudice à notre communauté : dénaturations des paysages, nuisances sanitaires, dépréciation de l'immobilier. Autant de désagréments inacceptables que nous rappellerons lors de l'enquête publique concernant le projet aubertois. Le moment venu, M. le Maire vous demandera de vous mobiliser aux côtés des élus !



5.6 Élections présidentielles et législatives

Merci de bien vouloir noter les jours et dates des prochaines échéances électorales.

Élections	Jours et dates	Bureau de vote	Horaires d'ouverture
Présidentielles (1 ^{er} tour)	Dimanche 23 avril 2017	Salle de réceptions	8h00 – 18h00
Présidentielles (2 ^{ème} tour)	Dimanche 7 mai 2017	Salle de réceptions	8h00 – 18h00
Législatives (1 ^{er} tour)	Dimanche 11 juin 2017	Salle de réceptions	8h00 – 18h00
Législatives (2 ^{ème} tour)	Dimanche 18 juin 2017	Salle de réceptions	8h00 – 18h00

5.7 Conciliateur de justice



Les permanences de M. Jean-Louis BROUSSE, conciliateur de justice, sont reconduites en 2017 selon le calendrier ci-dessous. Nécessité de prise de rendez-vous préalable au 03-27-37-12-06.

Jours	Lieu	Horaires
6 mars 2017	Mairie	9-12h00
20 mars 2017		9-12h00
3 avril 2017		9-12h00
10 avril 2017		9-12h00
24 avril 2017		9-12h00

5.8 Santé publique - grippe aviaire

La France est sous le coup d'un épisode d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) H5N8. En raison de la découverte de plusieurs foyers d'infection aigüe dans les élevages du sud-ouest et de cas avérés dans la faune sauvage du Pas-de-Calais, le ministère de l'Agriculture a décidé par un arrêté du 5 décembre 2016, l'application des mesures suivantes pour les élevages non commerciaux (basses-cours)

- Un confinement ou une pose de filets
- L'application des mesures de biosécurité strictes définies par l'arrêté du 8 février 2016, pour toutes les personnes susceptibles d'entrer dans les basses-cours.
- Une déclaration sur le site « <http://www.wesde.marches.agriculture.gouv.fr/>
- Une surveillance clinique renforcée : toute mortalité anormale, chute de ponte, baisse de consommation d'eau ou d'aliments doit faire l'objet d'une déclaration à un vétérinaire.

L'implication de tous les détenteurs de volailles est essentielle pour stopper la propagation de ce virus.

5.9 Devoir de mémoire

Attaché au devoir de mémoire et de la vérité historique, j'ai créé en Novembre dernier l'association départementale HONNEUR ET PATRIE NORD. (Affiliée à la Fédération Nationale Honneur et Patrie France)

Cette association a pour but de soutenir et représenter nos forces de l'ordre, militaire, pompiers, gardien de prison et douaniers.

Ancien réserviste opérationnel de la Gendarmerie, je me fais un devoir avec l'association de rendre hommage et d'honorer la mémoire de ceux qui ont laissé leur vie pour notre patrie.

L'association a besoin de membres pour mener à bien sa tâche.

Pascal DUMONT

Président d'Honneur et Patrie Nord.

HONNEUR ET PATRIE NORD

**Rejoignez nous !
Adhérez !**

Nous soutenons et représentons les militaires, forces de l'ordre, pompiers, gardiens de prison, douaniers.

SAPEURS POMPIERS	HONNEUR ET PATRIE	MILITAIRES DOUANIERS
		
FORCES DE L'ORDRE	ADMINISTRATION PENITENTIAIRE	SECURITE CIVILE

drapeau départemental

Ces femmes et ces hommes travaillant le plus souvent dans l'ombre pour défendre et protéger nos concitoyens, n'ont pas toujours la reconnaissance de leurs métiers. Nous nous devons de les soutenir, eux qui font honneur à notre drapeau et à la nation.

- Nous entretenons le culte du souvenir et de la mémoire historique.
- Encourageons l'esprit patriotique et civique.
- Participons aux cérémonies patriotiques.
- Assurons la relève des anciens combattants.

Pascal DUMONT
06.26.25.67.10. honneur-patrie.com
honneur.patrie.nord@free.fr

HONNEUR ET PATRIE NORD

Rejoignez nous !



L'association départementale Honneur et Patrie Nord, a pour but de rendre hommage et d'honorer la mémoire de ceux qui ont sacrifié leur vie afin que nous puissions vivre en liberté.

5.10 Dépôts d'ordures sauvages



Depuis quelques mois, on constate une multiplication déplorable des dépôts d'ordures sauvages en périphérie du village. Des particuliers peu scrupuleux et d'autres encore n'hésitent pas à abandonner des gravats, des matelas, des pneus et des immondices en tous genres le long des chemins communaux et d'exploitation. Cette situation, résultat du manque de civisme de quelques-uns, est devenue aujourd'hui insupportable. Ces dépôts anarchiques constituent non seulement un risque sanitaire avéré mais viennent détruire les efforts et les investissements consentis pour améliorer votre cadre de vie et valoriser notre patrimoine commun. Le dépôt d'ordures sauvage peut-être, selon la loi, sanctionné d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Nous comptons donc sur la vigilance et l'implication de chacun pour notre bien-être commun et la préservation de notre environnement.

5.11 Gestion des poubelles

Le ramassage des ordures ménagères a lieu le lundi matin. Il est demandé à tous les Villersois(es) de rentrer impérativement leurs poubelles le soir même pour des raisons d'esthétique et surtout de sécurité. **En cas d'accident, le propriétaire est seul responsable.**

Merci de votre collaboration.

**Je ne fais pas ma belle dans la rue,
Après la collecte, je regagne mon domicile !**



5.12 Jeu des mille euros

Le 9 mars dernier, France Inter a enregistré, en public et à la salle des fêtes, trois émissions du « jeu des mille euros ».

La première émission, « spéciale Jeunes », sera diffusée sur les ondes (**Bande FM - 103.7**) le **mercredi 29 mars prochain à 12h45**. Les deux autres (réservées aux adultes), les jours suivants à la même heure.



Deux jeunes lycéens qui ont remporté le super banco et se sont partagés les 1 000 €.

5.13 Relevé de conclusion - conseil d'école 2 - Villers en cauchies

5.13.1.1.1 Date de la concertation : 02/02/2017

Rappel des prérogatives du conseil d'école : « Le conseil d'école donne son avis sur l'ordre du jour qui est ensuite arrêtée par le directeur de l'école ».

CONTENUS	ACTIONS																					
<p>1. Organisation du temps scolaire à l'école</p>	<p>1. Les horaires conviennent. On peut les reconduire pour l'année prochaine.</p> <p>2. PPMS : Le 1er exercice confinement s'est bien déroulé. Un 2^{ème} exercice sera réalisé le 16 mars. Bilan : jeu du « gare au loup » qui a bien fonctionné. L'exercice PPMS évacuation sera réalisé vendredi 3 février, sur le même type que l'exercice incendie pour l'évacuation. Demande de 2 malles d'urgence et de deux cornes de brume à la Municipalité.</p>																					
<p>2. Bilan du plan VIGIPIRATE à l'école et du nouveau PPMS</p>	<p>Plan Vigipirate, la fermeture et ouverture des grilles est difficile car il n'y a pas de sonnette pour les arrivées à l'école pendant le temps scolaire. Demande d'une sonnette à l'entrée rue Jules Guesde. Demande d'un panneau d'identification pour l'école, et de la sécurisation des voies de circulation attenantes aux entrées et sorties de l'école. M. le Maire a fait la proposition d'installer un block parking pour gérer les entrées/sorties sur le parking de l'école (côté rue DEMOULIN-MOREAU) et d'un système de sécurisation avec vidéo pour l'accueil périscolaire et par la suite du stade sportif.</p>																					
<p>3. Etat des lieux – Demandes à la Municipalité</p>	<p>3. L'état des lieux janvier 2017 est communiqué. M. le Maire demande de surligner les choses importantes à faire pendant les vacances de février. Problème de la chaudière, les corps de chauffe sont à changer, la chaudière se met en sécurité.</p> <p>Demandes à la Municipalité : cf budget prévisionnel pour l'année 2016-2017 Rénovation de la classe de Mme Roty : à l'étude par la Municipalité. Aménagement salle de sport : La structure gymkit Nathan de 1000 € commandée est en rupture de stock. Cet article est définitivement épuisé et remplacé par la structure actigym, elle sera recommandée en septembre 2017. Demande d'une connexion internet pour les classes maternelles.</p> <p style="text-align: center;">BUDGET PREVISIONNEL DE L'ECOLE MARIE CURIE DE VILLERS EN CAUCHIES</p> <p style="text-align: center;">POUR L'ANNEE 2016/2017</p> <table border="1" data-bbox="300 1749 1549 2107"> <thead> <tr> <th>Colonne1</th> <th>Colonne2</th> <th>Colonne 3</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td>prévisionnel</td> <td>Réel</td> </tr> <tr> <td>MAINTENANCE NUMERIQUE RURALE</td> <td>*</td> <td>*</td> </tr> <tr> <td>FOURNITURES PAR ELEVES</td> <td>45€ par enfant</td> <td>En attente de délibération</td> </tr> <tr> <td>BUDGET DIRECTION</td> <td>480 €</td> <td>En attente de délibération</td> </tr> <tr> <td>AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER</td> <td>*</td> <td>*</td> </tr> <tr> <td>SUBVENTION ANNUELLE</td> <td>176 €</td> <td>176 €</td> </tr> </tbody> </table>	Colonne1	Colonne2	Colonne 3		prévisionnel	Réel	MAINTENANCE NUMERIQUE RURALE	*	*	FOURNITURES PAR ELEVES	45€ par enfant	En attente de délibération	BUDGET DIRECTION	480 €	En attente de délibération	AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER	*	*	SUBVENTION ANNUELLE	176 €	176 €
Colonne1	Colonne2	Colonne 3																				
	prévisionnel	Réel																				
MAINTENANCE NUMERIQUE RURALE	*	*																				
FOURNITURES PAR ELEVES	45€ par enfant	En attente de délibération																				
BUDGET DIRECTION	480 €	En attente de délibération																				
AFFRANCHISSEMENT DU COURRIER	*	*																				
SUBVENTION ANNUELLE	176 €	176 €																				

FINANCEMENT SPECTACLE DE NOEL	*	*
INTERVENANTE INFORMATIQUE	*	
FINANCEMENT SORTIES SCOLAIRES ET TRANSPORTS	1 500 €	
ACHAT DICTIONNAIRES AUX CM2	240 €	253,30 €
PRÊT DE LA SALLE DE SPORT	*	*
PRÊT DE LA SALLE DES FETES	*	
MAINTENANCE LOCAUX SCOLAIRES	*	*
RENOVATION CLASSE TPS/PS/MS	*	A l'étude
17 TABLETTES NUMERIQUES	*	acceptée
AMENAGEMENT SALLE DES SPORTS	1 100 €	Sept 2017
CONNEXION INTERNET	*	En attente pour les classes maternelles
SITE INFORMATIQUE POUR NOUVEAUX PC	*	En cours
UN PROJECTEUR POUR LES CLASSES QUI N'ONT PAS DE TBI	500 €	
* facture mairie non communiquée		

4. Le numérique à l'école, le LSU, carnet de réussites

4. **Le numérique à l'école** : dons d'ordinateurs de la CPAM de Valenciennes et par la perception de Lille.

M. Coupé chargé de la maintenance, doit raccorder ces PC à internet.

Mme Leroy, Adjointe aux affaires scolaires, se propose de prendre en charge ce dossier de réhabilitation du site informatique pour le rendre conforme aux normes de sécurité et fonctionnel pour les élèves.

Projet de 17 tablettes maintenu pour pouvoir travailler dans les classes, le projet sera discuté en conseil municipal au plus tard en avril. M. Coupé devrait prendre contact avec M. Surdyck (Ctice) pour le matériel à acheter.

La mairie pose un plan de travail pour les pc et revoit l'installation électrique, dispo pour la rentrée de février.

Il faudrait vérifier la prise Ethernet de la classe de moyens/grands.

Le LSU est mis en place pour les élémentaires, la version est numérique mais cette année encore il sera donné aux parents sur support papier.

Création d'un carnet de réussites, évaluation positive pour les maternelles, en cohérence avec les nouveaux programmes de l'éducation nationale 2015. Le carnet de réussites va circuler tout au long des 3 ou 4 années de la maternelle entre la maison et l'école. On y trouve les progrès de l'enfant dans les 6 domaines de compétences. Cf : programme dans education.gouv.fr. Au fur et à mesure des apprentissages, dès que la compétence est acquise ou que le défi a été entièrement réalisé, l'enfant place sa gommette où il a réussi. Le carnet se remplit petit à petit au rythme de l'enfant. Le carnet sera transmis chaque semestre aux parents pour signature.

5. PEAC :

Présentation du PEAC 2016/2017 « s'engager à vivre ensemble » cf ANNEXE 1 distribuée

- **Réflexion sur le PEAC en cours, actions déjà menées, actions à venir**

Actions à venir : Semaine des maths, carnaval, parcours du cœur, rencontre des classes : jeux participatifs et coopératifs (occe)

- **Valorisation du projet :**

- adhésion au projet ELYX

5. Projet d'école, PEAC 2016/2017, actions 2017

- Créer un petit « ELYX » par classe (en fil malléable ou recyclage) qui serait mis en situation par rapport à nos thèmes EMC et le photographe.
- Créer une œuvre même éphémère collective qui rend compte du travail sur notre engagement et faire des photos. Y ajouter un mot fort. Une œuvre par action. Chaque classe pourrait choisir une ou deux situations.
- En chorale, plusieurs chants sont en cours d'apprentissage sur les différents thèmes d'EMC.
- Pour la fête des écoles des chants, des danses ou des rondes sur le thème de l'engagement.

Madame Breda et Madame Thomas conseillères pédagogiques cherchent un ou une artiste qui pourrait nous aider à mettre en scène notre projet final. Mme Thomas va contacter la compagnie Thec pour une intervention d'artistes pour le spectacle vivant, on réserve 1000 euros. Mme Breda va se renseigner sur une enceinte pratique à déplacer avec lecteur cd USB BLUETOOTH

- Rechercher une vidéo (TBI) qui pourrait montrer aux élèves les gestes qui traduisent le vivre ensemble.
- Supports, référents culturels : Elyx : album Tournicotte, Christian Woltz, Alexander Calder SIEB POSTHUMA

Valorisation du projet : FETE ECOLE / EXPOSITION : réunion d'organisation le v 28 avril -17 h

- **Budget prévisionnel du PEAC « s'engager » pour 2016/2017 cf ANNEXE 2 distribuée.**

6. Coopérative scolaire

6. Coopérative scolaire

Solde créditeur au 31/12/2016 : 4252.70 euros

Bénéfice calendriers : 379.50 euros

Photos scolaires : mardi 2 mai 2017

7. Calendrier scolaire : manifestations 2017

7. Planning Autour du projet PEAC "S'engager" A respecter la nature, A vivre ensemble et rejeter la violence, Au respect de soi et d'autrui

Page	classes	Date	intitulé	lieu	Financement
1	Toutes les classes	V 23/09/2016 mat	Nettoyons la nature	Ecole et village	Sponsor
2	Toutes les classes	V 11/11/2016	Commémoration du 11 Novembre	Monument aux Morts et salle des fêtes	Municipalité de Villers en Cauchies
3	Toutes les classes	J 17/11/2016 V 18/11/2016 mat	Semaine du goût	Ecole	Parents d'élèves et Coopérative scolaire
4	Toutes les classes	V 2/12/2016 apm	Téléthon	Ecole	Dons des parents Ass Villers en fête
5	Toutes les classes	V9/12/2016 journée	Sortie scolaire Musverre		Coopérative Scolaire Ass Villers en Fêtes
6	Toutes les classes	M 14/12/2016 mat	Fête de Noël spectacle	Salle des fêtes	Municipalité

7	CM2		Journée d'accueil collège	collège d'Avesnes les Aubert.	Parents d'élèves pour le transport
8	Toutes les classes	M 15/03/2017 mat Du 13/03 au 15/03/2017	Semaine des mathématiques Calculatrice	Ecole	Coopérative scolaire Education Nationale
9	Toutes les classes	V 24/03/2017 journée	Carnaval	Ecole	Parents d'élèves et Coopérative scolaire
10	Toutes les classes	V 31/03/2017 apm	Parcours du cœur	Chemins de Villers en Cauchies	Collation par la Municipalité
11	Toutes les classes	Du 03/04 au 07/04/2017	Rencontre des classes autour du projet jeux coopératifs « vivre ensemble »	Ecole	Coopérative scolaire OCCE
12	Toutes les classes	S 24/06/2017 apm	Fête des écoles	Salle des fêtes	Coopérative scolaire Municipalité Gratuité de la salle des fêtes Parents d'élèves
13	Toutes les classes	V 30/06/2017	Exposition des travaux	Ecole	Coopérative scolaire Rectorat
			Loto au profit de l'école	Salle des fêtes	Association Villers en Fête

6. ÉTAT CIVIL 2016***NOS JOIES, NOS PEINES*****NAISSANCES :**

20 01 2016 FLAHAUT Morgane, fille de FLAHAUT Michaël et CHOAIN Estelle
 22 01 2016 DINAU Mélina, fille de DINAU Jordan et CORBINANT Laura
 26 01 2016 RUELLE Tobias, fils de RUELLE Maxime et HERMAND Caroline
 02 02 2016 BOURLET Gabrielle, fille de BOURLET Antoine et SAILLY Julie
 04 02 2016 DRUBAY Eva, fille de DRUBAY Geoffrey et LEDUC Sandrine
 24 02 2016 MÉRESSE Eden, fils de MÉRESSE Bérangère
 07 03 2016 LA CANCELLERA Gianni, fils de LA CANCELLERA Benjamin et PAWLOWSKI
 Émilie
 07 05 2016 VERZELE Gabriel, fils de VERZELE Jérôme et COLEAU Perrine
 18 05 2016 BARBARISI Thilian, fils de BARBARISI Théry et MORA Elodie
 17 07 2016 MORELLE-DELOFFRE Thaïs, fille de MORELLE-DELOFFRE Noam et ZACCARIA
 Rosane
 18 07 2016 DUSART Marius fils de DUSART Aurélien et FORTEVILLE Aude
 29 07 2016 HERBERT Lélianna, fille de HERBERT Timothée et BACRO Gwendoline
 23 08 2016 LATINUS Léonie, fille de LATINUS Romain et PACOME Pauline
 13 09 2016 BARANEK Théo, fils de BARANEK Matthieu et CLIQUÉ Karine
 25 10 2016 NOIRET Sohan, fille de VIEIRA Virginie
 26 10 2016 GUERY MONIEZ Jules, fils de GUERY Frédéric et MONIEZ Elodie
 09 11 2016 PONTIEUX Maël, fils de PONTIEUX Guillaume et DUHEM Céline
 20 11 2016 MUCHEMBLED Lison, fille de MUCHEMBLED Cyril et JACQUEMIN Lucie

MARIAGES :

19 03 2016 PAYELLE Gérald et TILMANT Fabienne
 14 05 2016 FLAHAUT Michaël et CHOAIN Estelle
 21 05 2016 FILLEUR Fabrice et NÈVE Émilie
 17 09 2016 WALLET Kévin et VANSTRACEELE Gwennaëlle
 03 12 2016 DELVOYE Jean Louis et BARALLE Claudette

DÉCÈS :

10 01 2016 RADASZKIEWICZ Danuta Veuve LAFOLLÉ (79 ans)
 10 01 2016 PRUVOT Bernadette Veuve SORIAUX (82 ans)
 28 01 2016 BOULOGNE Michel (74 ans)
 05 02 2016 SEGARD Andrée Veuve MERIAUX (92 ans)
 18 02 2016 MÉRESSE Marguerite Veuve DELCROIX (88 ans)
 19 02 2016 VISSE Édouard (85 ans)
 23 02 2016 DELSARTE Rolande Veuve MERCIER (82 ans)
 06 05 2016 HENIAU Marie-Antoinette Veuve CARDON (93 ans)
 11 09 2016 DELMAIRE Henri (88 ans)
 28 09 2016 ROOM Suzanne Veuve NEVE (86 ans)
 18 10 2016 LESNES Philippe (67 ans)
 19 10 2016 VERCHÈRE Simone Veuve HOLIN (94 ans)
 23 10 2016 MARGERIN Maurice (78 ans)
 17 11 2016 MASQUELIER Jean-Paul (65 ans)
 01 12 2016 ROUSSELLE Jules (78 ans)
 24 12 2016 LAGOUGE Paul (82 ans)
 28 12 2016 RORIVE Jean-Luc (51 ans)
 28 12 2016 GARDEZ Denise Veuve LEROY (90 ans)
 28 12 2016 LEROY Gisèle Veuve FLAMENT (80 ans)

VILLERS EN CAUCHIES

SAMEDI 1^{er} AVRIL 2017

Let's Dance

SOIREE DANSANTE

« NO STRESS et TOP AMBIANCE »



Comme nous, vous aimez danser, vous éclater et faire la fête ?

Vous souhaitez aider une association sportive locale ?

Alors, venez partager ce bon moment avec amis et famille !!!

Salle des Fêtes de 21H00 – 02H30

RESERVATIONS : Christian LEROY au 06 49 16 49 75

Entrée « uniquement sur réservation » à partir de 21 Heures sur présentation de l'invitation nominative. Date Clôture Inscription : 27 Mars 2017



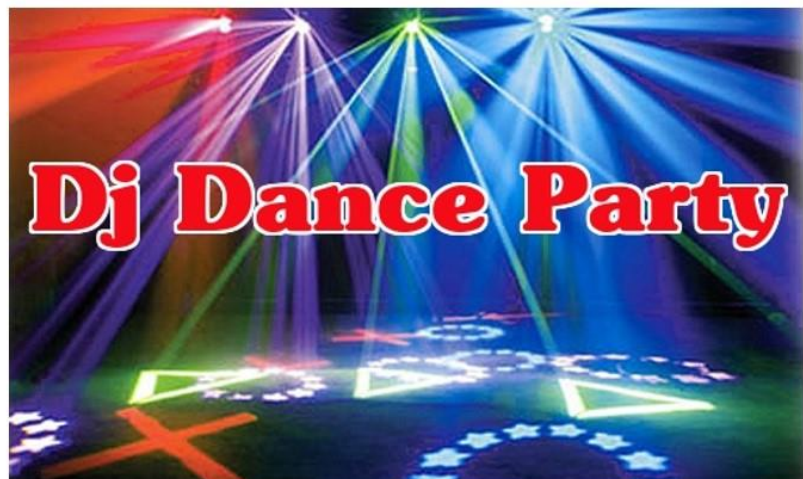
Entrée : 8 euros par adulte

Comprend 1 Boisson par adulte au choix

Coupe de Champagne, Bière ou Boisson sans alcool
Entrée Gratuite pour les enfants – de 16 ans
accompagnés de leurs parents.

Le Club Sportif Villersois compte sur vous !!!

Petite restauration sur place...



I.P.N.S.